

L'Assemblée Générale du 22 Mars 2013

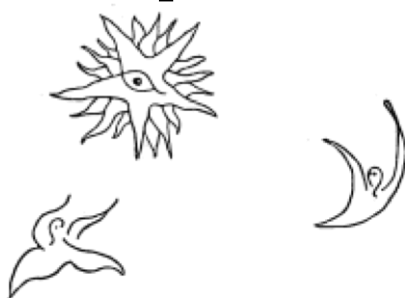
Adopte la Déclaration suivante

Charte Clefsdufutur.org

Ethique et Déontologie

Manuel d'Application des

Principes Divins



Association Clefsdufutur.org

ONG-CDF-France

Administration Générale

Pour l'Application des Principes Divins partout dans le Monde

Equité - Justice - Vérité

Le Beau - Le Bien - Le Vrai

Téléphone Portable : 06.14.94.16.30 - Ligne Fixe 04.50.26.28.78 - Le Col du Feu - 74470 Lullin

Site Web : www.clefsdufutur.org - Mail : administration@clefsdufutur.org ou présidente@clefsdufutur.org

Association N° W783002696 - Siret : 53108049700013 - APE : 9499Z

Table des matières

Préambule.....	2
I. Valeurs et Principes.....	2
II. Paix, sécurité et désarmement.....	5
III. Développement et élimination de la pauvreté.....	8
IV. Protéger notre environnement commun.....	10
V. Droits de l’homme, démocratie et bonne gouvernance.....	12
VI. Protéger les groupes vulnérables.....	14
VII. Répondre aux besoins spéciaux de l’Afrique.....	15
VIII. Renforcer l’Organisation des Nations Unies.....	16
IX. Ordre Mondial – Basé sur les Principes Divins.....	17
XI. Notre Ethique.....	18
Notre Engagement.....	21

Préambule

Qui sommes-nous ?

Commençons par ce que nous ne sommes pas :

- Nous ne sommes pas une secte nouvelle,
- Nous ne prôtons pas de dogme
- Nous ne sommes pas une religion naissante, pas plus qu'une résurgence d'une ancienne
- Nous ne sommes pas un parti politique

Ce que nous sommes :

Une Philosophie, et même plus nous sommes une Ethique Déontologique moniste. (Le déontologisme moniste fait dériver toutes nos obligations d'un seul et unique Principe, comme l'impératif catégorique dans la doctrine de Kant.). Moniste, et donc catégorique dans le fait que ce n'est que par les Principes Divins que nous parviendrons à la Paix, à la Justice, à l'Équité par le Beau, le Bien, le Vrai qui sont une part des Principes Divins, mais surtout les moyens d'y parvenir.

Les Principes Divins conduisent d'abord à l'Ouverture du Cœur, à la Globalisation des problèmes mais surtout à des solutions. Avec l'Ouverture de Cœur s'ensuit tout un changement de notre vision des choses. Les rapports avec le monde, mais aussi les rapports avec l'homme, les voisins : c'est au-delà du bonjour, ou du « voir tout amour », c'est une Force une Energie qui Rayonne et parle avant même que la bouche ne formule mots.

L'ouverture de Cœur c'est l'Approche de l'Âme, c'est le moyen par lequel l'Âme s'exprime dans tous les aspects de la vie.

I. Valeurs et Principes

Nous, ONG-CDF.org et Association Clefsdufutur.org, nous sommes rassemblés, en pensée et en acte, au Siège de l'Organisation France du 1 Mars 2013 au 22 Mars 2013, à l'aube d'une

nouvelle année, pour réaffirmer notre foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste.

Nous reconnaissons qu'en plus des responsabilités propres que nous devons assumer à l'égard de nos Instances, nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine par l'Application des Principes Divins, d'égalité, d'équité et de Justice. En tant que dirigeants de l'ONG-CDF, nous avons des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient.

Nous réaffirmons notre attachement aux buts et Principes Divins dans la Charte des Droits de l'Âme, qui ont une valeur éternelle et universelle. En fait, leur pertinence et leur importance en tant que source d'inspiration se sont accrues avec la multiplication des liens et le renforcement de l'interdépendance entre les nations et les peuples.

Nous sommes résolus à instaurer une paix juste et durable dans le monde entier conformément aux buts et aux principes inscrits dans la Charte. Nous réaffirmons notre volonté de tout faire pour assurer l'égalité souveraine de toutes les Âmes, le droit à l'autodétermination des peuples qui sont encore sous domination coloniale ou sous occupation étrangère, l'affirmation des Principes Divins dans les affaires intérieures des États, le respect des droits de l'homme mais surtout des libertés fondamentales de l'Âme, le respect de l'égalité des droits de tous pour y parvenir, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion et une coopération internationale en vue du règlement des problèmes internationaux à caractère économique, social, culturel ou humanitaire, créant le terrain favorable à la pleine possibilité de libérer l'homme de sa servitude, lui offrant la chance de s'Unir à son Principe Supérieur : l'Âme.

Nous sommes convaincus que le principal défi que nous devons relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation des Principes Divins, devienne une force positive pour l'humanité tout entière. Car, si elle offre des possibilités immenses, à l'heure actuelle ses bienfaits sont très inégalement répartis. Nous reconnaissons que les pays en développement et les pays en transition doivent surmonter des difficultés particulières pour faire face à ce défi majeur. La mondialisation des Principes Divins ne sera donc profitable à tous, de façon équitable, que si un effort important et soutenu est consenti pour bâtir un avenir commun fondé sur la condition que nous partageons en tant qu'êtres humains, dans toute sa diversité. Cet effort doit produire des politiques et des mesures, à l'échelon mondial, qui correspondent aux besoins des pays en développement et des pays en transition et sont formulées et appliquées avec leur participation effective.

Nous estimons que certaines valeurs fondamentales doivent sous-tendre les relations internationales au XXI^e siècle, à savoir :

- La liberté. Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique des affaires publiques, fondé sur la volonté et la participation des populations, qui permet le mieux de garantir ces droits d'accès au Savoir de l'Âme et des Principes Divins s'y rattachant.
- L'égalité. Aucune personne, aucune nation ne doit être privée des bienfaits du développement Spirituel. L'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes doit être assurée.
- La solidarité. Les problèmes mondiaux doivent être gérés multilatéralement et de telle façon que les coûts et les charges soient justement répartis conformément aux principes fondamentaux de l'équité et de la justice sociale Valeur qui ne saurait être autre chose que l'Application des Principes Divins et notamment celui de l'Âme tant individuelle que collective. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide de la part des privilégiés.
- La tolérance. Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faut promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations conformément aux Principes Divins.
- Le respect de la nature. Il convient de faire preuve de prudence dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux préceptes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables, que la nature nous offre, pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants. La Nature s'offre, elle ne doit pas se vendre, elle est le bien de l'Humanité, elle est l'élément indispensable pour que l'homme vive. Les mots : « richesse incommensurable » ne sont pas en adéquation avec : « légué aux futurs générations ». Nous devons accepter les Principes Divins qui sont Equité en tout, et pas seulement entre riches et pauvres, ou pays développés et pays en voie de développement, mais surtout en termes de gaspillage de toutes parts.
- Le partage des responsabilités. La responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social, ainsi que des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, doit être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être

exercée dans un cadre multilatéral. Étant l'organisation la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer à cet égard. Et notre ONG doit prendre part à cette discussion, nous devons faire entendre une autre version que celle du lobby financier. Le Bien-être des hommes, des femmes et des enfants de toutes les nations est la condition pour que tous puissent jouir de la Nature.

Nous sommes tous responsables, parce que nous ne faisons rien pour changer les choses, c'est en fédérant les hommes que les politiques et gouvernements, ainsi que les dirigeants des Nations Unies considéreront notre But.

Pour traduire ces valeurs communes en actes, nous avons défini des objectifs auxquels nous attachons une importance particulière : les Principes Divins. Termes profonds, vastes, mais qui sous-entendent tout à la fois. Humains et Nature, une réciprocité inaliénable.

II. Paix, sécurité et désarmement

Nous Membres des Principes de l'Âme, Initiés, Disciples, Chélas (postulants) sur la Voie de la Sagesse, nous n'épargnerons aucun effort pour délivrer les peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre États, qui toutes sont nées de la différence, de la religion, de la frontière, de l'argent, de la soif de domination. Nous nous efforcerons également d'éliminer les dangers posés par les armes de destruction massive.

Nous décidons par conséquent :

- De mieux faire respecter la primauté des Droits de l'Âme, qui sont l'expression même des Principes Divins, dans les affaires tant internationales que nationales, et en particulier de veiller à ce que les États Membres appliquent les règles et les décisions de la Cour internationale de Justice, conformément à la Charte des Nations Unies, dans les litiges auxquels ils sont parties pour que soit entendu le Droit de l'Âme.
- D'accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité, en lui donnant les moyens et les outils dont elle a besoin pour mieux assurer la prévention des conflits, le règlement pacifique des différends, le maintien de la paix, la

consolidation de la paix. À ce sujet, nous demandons au Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies, de reprendre ces travaux en y incluant la Charte des Droits de l'Âme et des Principes Divins comme référence au règlement définitif sur la menace permanente de la prolifération des armes à destruction massive, tout comme de l'usage de la menace d'utiliser de telles armes pour se faire entendre. Nous prions l'Assemblée Générale d'examiner promptement les recommandations.

- De renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales conformément aux dispositions du Chapitre VIII de la présente Charte.
- De faire appliquer par les États, parties ou non, les traités conclus dans des domaines tels que la maîtrise des armements et le désarmement, ainsi que le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de l'homme, et de demander à tous les États de signer et de ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Nous souhaitons que les engagements soient assujettis à une contrainte si lourde que nul ne saurait retarder leur mise en application. Il n'est que trop d'actes, de belles formules et intentions qui sont prises comme avancées mais qui au final n'ont rien changé car non appliquées, telle la charte de l'Atlantique de Mr Franklin Roosevelt.
- De prendre des mesures concertées pour lutter contre le terrorisme international sachant qu'encore une fois, il est né de la différence religieuse, de l'ignorance et de l'interprétation de textes contradictoires, faits pour perdre et non pour unir. Nous souhaitons l'abolition de tels textes même s'ils sont le fondement de religions. Ils représentent l'asservissement et l'idolâtrie des hommes, ils sont des superstitions rien de plus. Car tous ces textes vus comme ayant une si haute valeur, ne devraient en aucune manière permettre les différences et le sectarisme qui est la condition de départ au terrorisme, mais d'adhérer dès que possible à toutes les conventions internationales pertinentes.
- De redoubler d'effort dans l'accomplissement de notre engagement à lutter contre le problème mondial de la drogue. Reconnaissant toutefois que c'est avant toute chose une manne financière pour des gens sans scrupules, nous optons pour que la recherche et la science travaillent sur des substituts sans effet pour la santé, mais gratuits afin d'assécher les trafiquants de leurs revenus.

Dans un même élan, nous estimons nécessaire que la lutte contre le blanchiment soit rendue encore plus drastique en notamment en prenant des sanctions contre les pays qui favorisent les blanchiments en maintenant le silence sur leurs clients douteux.

- D'intensifier la lutte que nous menons contre la criminalité transnationale dans toutes ses dimensions, y compris la traite des êtres humains, leur acheminement clandestin à travers les

frontières et le blanchiment de l'argent sale. Nous considérons que l'usage d'un corps réduit à l'esclave, à la prostitution, à l'enrichissement par la vente d'organes ou de nouveau-nés, qu'il soit volontaire ou non, doivent être proscrits, mais surtout condamnés au titre de crimes contre l'Humanité. Nous pensons que la mort, l'emprisonnement, la torture, le bagne ou autres formes d'avilissement même comme punition doivent être proscrits et remplacés par une pratique débouchant sur la libération de l'Âme par la mise en pratique des Principes Divins sans compromis.

- Nous Membre d'une Fraternité sans Âge, ne pouvons pas, en Âme et conscience, appuyer un tel texte (Déclaration du Millénaire telle qu'elle est retenue par l'ONU). Il est tout ce que le mental de l'homme représente de plus fourbe. Nous soutenons que les sanctions, que font peser les Nations Unies sur les peuples à cause de leurs dirigeants, doivent conduire ce même peuple au soulèvement et à l'autodétermination. S'offre un choix qui sous-entend que les frontières, les différences de race, de langue, de couleur, de sexe, mais surtout de Religion, sont un frein à l'expression de l'Âme au travers d'un corps. Nous reconnaissons le courage des combattants, nous reconnaissons aussi que si le pouvoir utilise des procédés déloyaux, le peuple a aussi le droit d'utiliser ces mêmes moyens. Le Grand Mahatma Gandhi s'est ainsi exprimé : « si le pouvoir ne recule pas devant la diplomatie, alors il vaut mieux mourir les armes à la mains que choisir le suicide ».

Nous disons que si les Nations Unies, mais aussi tous ceux qui y adhèrent ne font rien ou se bornent à de simples mesurette, ils deviennent eux-mêmes responsables du carnage, et devraient avoir à répondre de leurs non-actions devant le reste de l'humanité, ne plus avoir droit de représenter une quelconque autorité, même celle de père de famille. Ils sont complices des tyrans. Et venir ici dans cette charte du millénaire et dire qu'il faut que les sanctions économiques de l'ONU ne pèsent pas sur le peuple, revient à créditer le compte personnel des dictateurs.

- Donner Plus que jamais, nous ONG-CDF, toute notre voix pour être entendus sur le désarmement notamment nucléaire de destruction mais aussi par les gaz, les armes chimiques et maintenant les armes biochimiques. L'utilisation, et plus encore, rien que le fait d'imaginer de telles armes montre que l'homme n'a pas d'honneur, il est assassin, il domine par la peur, la mort. Toutes les mesures qui ont été prises ne sont que des promesses qui jamais ne seront tenues. Nous insistons auprès de l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle fasse tout ce qui est humainement possible pour interdire jusqu'à imaginer de telles armes.

- De s'opposer à toute activité commerciale se rapportant de près ou de loin à la fabrication et la distribution des armements, qu'ils soient de masse ou individuel. Les chefs d'Etats s'étant dit : « rendons la vente d'armes plus transparente pour stopper les trafics, et de tout faire au

niveau régional... » Nous Clefsdufutur.org, ne tenons pas pareille langue fourchue. Nous disons que la fabrication doit être stoppée, que ce n'est pas régionalement comme le prétendent les dirigeants que le problème se règle, mais mondialement, car dire : régional revient à fixer l'attention sur un petit coin du monde, cachant par là le fabricant dans un autre. Non, nous tenons un discours plus ferme, les industries de l'armement doivent cesser, il y a trafic parce que celui-ci est favorisé par les industriels et non pas parce qu'il y a quelques guerriers en mal de bataille. Nous insisterons sur ce point, car il y a manque d'intérêt de la part des Chefs d'Etats qui ont parti-pris dans un tel dialogue lors de toutes séances afin que les recommandations que nous portons soient entendues à toutes Conférences des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères.

- d'Obliger tous les Chefs d'Etats à faire interdire la fabrication, et même d'imaginer toutes formes d'armes, qu'elles soient des mines, ou des dispositifs antipersonnel et de procéder à la destruction des armes existantes. .

Nous demandons instamment à tous les États Membres d'observer non pas la trêve olympique, car c'est se moquer du monde, c'est comme s'arrêter pour boire le thé tous les jours à 16h, mais bien de faire en sorte que les guerres cessent, quitte à faire preuve d'ingérence. Ce que ces chefs d'Etats demandent, est que les peuples aient le temps de dépenser leur dernière énergie devant une télé en criant : vive le gagnant !? Nous recommandons purement l'interdiction de guerre !

III. Développement et élimination de la pauvreté

Nous avons entendu, lu les déclarations des Etats Membres sur ce point et nous voyons que les Etats laissent aux organisations non-gouvernementales la part belle, mais pourtant non reconnue, sans moyens, sans protection ni droit, que celui de nettoyer ce que ces mêmes Etats ont fait ou laissé faire. Nous retenons la Phrase suivante : « ...ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes ».

Nous sommes devant le défi du siècle, mais il n'est plus sur le terrain, il devient politique, Ethique Déontologique, les Principes Divins sont actes de l'Âme pour l'Âme. Et nous souhaitons que tout soit rendu possible pour que les Âmes décident par elles-mêmes du destin des Âmes. Nous sommes convaincus que l'Âme est un Principe Parfait.

Nous demandons donc que soient appliqués sans aucune réserve les Droits de l'Homme sans considération de religion, de politique et surtout économique. Les Droits de l'homme sont la base pour que s'appliquent les Principes Divins, qui conduisent aux Droits de l'Âme et à son autodétermination.

La réalisation de ces objectifs suppose, entre autre, que les frontières ne soient plus un mur : il ne doit pas y avoir un nord riche parce que bien orienté dans l'espace, et un sud pauvre parce que le Soleil brûle tout. Nous demandons la transparence des systèmes financier, monétaire et commercial. Nous sommes résolu à mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire.

Nous demandons que soient rendues publiques les causes de la pauvreté dans le Monde, qu'elles soient visibles de tous, pour que chacun prenne ses responsabilités devant chaque produit mis en rayon dans les commerces.

- Nous ne sommes pas convaincus que la suppression des dettes des pays pauvres changera quoi que ce soit. Tant que les pays riches poursuivront leur politique économique envers ces même pays, un pays sans ressource restera avec ou sans dette un pays pauvre, mais qui sans dette pourra refaire des dettes avec espoir de se voir à nouveau dégrevé. Notre opinion se veut résolument plus ouverte, un pays qui n'a pas de ressource ne peut pas se développer, il est alors du Principe Divin que d'abolir les frontières afin que les habitants aient une chance ailleurs. Et ce n'est pas en distribuant des aides que le pays trouvera ce qui n'existe pas sur son territoire. Toute la réponse est là dans le : « son territoire »

Nous Pensons qu'une politique de contrôle des naissances est aussi une logique que ce soit au nord ou au sud, il devient évident que plus il y a d'hommes, moins il y a de terre pour les nourrir et moins il y a d'argent pour qu'ils vivent par eux-mêmes faute de travail.

Nous décidons également.

- Qu'il ne doit y avoir qu'une seule valeur monétaire pour tous les pays
- Que tous les enfants du monde doivent avoir connaissance du But Divin, de l'Âme et des Principes Divins. Ceci dans le seul but qu'ils puissent choisir leur destin.
- Que le contrôle des naissances doit être expliqué en fonction des responsabilités familiales mais surtout aussi en considération de l'état de la région, du continent et de l'humanité. Les

enfants sont des Âmes, nous n'avons pas le droit de leur offrir un choix d'existence, juste pour le plaisir, qu'il soit physique ou psychologique.

- Que, la maîtrise des maladies bien que touchant plus particulièrement les pays sous-développés, ne doivent pas conduire à l'enrichissement des laboratoires et autres industriels. En l'état actuel des connaissances les maladies sont aussi un agent d'équilibre naturel, mais pas également réparties, il est aussi évident que les pays les plus touchés sont aussi ceux qui compensent par plus de naissance, et donc aussi qui manquent de nourriture.
- Que nous devons comprendre que l'Âme est protectrice de l'homme qui la considère avec égards et que ne pas prendre soin du corps est aussi une atteinte à l'intégrité de l'Âme. De ce point nous demandons que les bidonvilles, favelas ou taudis soient inscrits comme une faute majeure de la politique des Etats, faute qui doit être considérée aussi comme un crime contre l'humanité passible du tribunal international.

L'Âme rend malade ce qui n'est plus conforme à ses Objectifs, il est donc à considérer que le Règne des Âmes est aussi un élément entrant dans la surpopulation comme favorisant les maladies nuisibles en tant que régulateur.

IV. Protéger notre environnement commun

Nous affirmons qu'il faut changer notre vision du monde et surtout du rapport que l'on se fait du Bien de la Terre. Il est clair que nous ne saurions vivre sans la Planète, nous devons, non plus penser en termes de transmission aux générations futures d'un quelconque Bien, qu'il soit visuel, ou de ressources. Elles sont toutes épuisées, il n'y a donc rien à transmettre.

Nous revendiquons le droit à l'éveil sur les vraies situations de la Planète. Les luttes concernant le réchauffement en tant que cause humaine ou comme résultat naturel d'un ensemble Solaire, ne servent pas le respect d'une ligne de conduite, d'autant que celle-ci repose une fois encore sur l'argent et le droit à polluer ou détruire en fonction de la somme que l'on est capable de mettre sur la table.

Il y a un manque de consensus dans la mise en application des solutions, le raisonnement s'arrête encore au portefeuille. Il est évident que l'industrie éolienne élevée en un lobby a bien plus à gagner de la mésentente que de chercher la vraie solution. Nous voyons aussi le problème posé par l'industrie du solaire, et nous ne voyons que finance au mépris d'écologie vraie. Nous sommes résolument contre la taxe carbone qui est une histoire d'argent, une

excuse pour polluer en toute impunité. Nous considérons le lobby du nucléaire comme une folie, c'est pourtant, selon le modèle français, l'Etat qui s'est rendu coupable des milliers, voire millions de cas de cancer depuis les années 60. Et qu'avons-nous transmis aux générations 70-80 qui sont nées sur les déchets d'extraction des mines d'uranium ? Nous parlons de la France, mais ce n'est pas le seul pays à agir ainsi.

Nous décidons, qu'il est urgent d'appliquer le Principe de précaution sur toutes technologies émergentes, sans qu'il y ait un consensus total sur l'équilibre polluants / efficacités énergétiques. Par conséquent, d'adopter, dans toutes nos actions ayant trait à l'environnement, une nouvelle éthique de conservation et de sauvegarde, et convenons de commencer par prendre les mesures suivantes:

- Que par l'Application des Principes Divins en matière d'écologie, il devienne impossible d'utiliser toute matière première favorisant le réchauffement climatique. A charge pour les industriels et utilisateurs de trouver une alternative. Notons aussi que l'accroissement de la consommation énergétique est proportionnelle à la population, il est donc impossible de trouver des solutions qui permettent à toutes les Nations dites pauvres le droit à une vie décente, construite selon le modèle des pays riches qui sont ceux qui auront le plus détruit ou pollué. Comment dès lors dire au pays sans ressource : il vous est interdit d'extraire de l'uranium parce que vous pouvez faire des armes avec, et du même coup leur vendre des armes radioactives avec ce même argent offert en aide trois mois avant ?
- Intensifier notre action commune pour la gestion, la préservation et le développement durable de tous les types de forêts.
- Nous estimons que faire des reboisements dans les déserts, alors que la population meurt est une solution sans lendemain, les déserts ne sont pas du fait de l'homme, mais dus un changement naturel de la planète, et alors que l'histoire nous montre que les populations se déplaçaient en fonction de la météo, surtout des troupeaux. Qu'est-ce qui aujourd'hui interdit à l'homme du désert d'aller là où les ressources sont disponibles ?

Nous considérons cette question comme primordiale, elle porte sur la notion de territoire et donc d'appartenance à une nation délimitée par des frontières qui deviennent aussi une prison pour l'habitant.

- Mettre fin à l'exploitation irrationnelle des ressources en eau, en formulant des stratégies de gestion de l'eau au niveau Mondial, permettant notamment d'assurer aussi bien un accès équitable qu'un approvisionnement adéquat. Là encore nous considérons que les peuples n'ont pas à être interdits de migration faute d'eau potable, et une fois encore les frontières des Etats posent problème.

Parlant d'accès équitable à l'eau, nous affirmons qu'il ne peut être autorisé à qui que ce soit de vendre sous un quelconque prétexte : l'eau. C'est une ressource Naturelle qui est donnée par le cycle Naturel propre à la Planète, comment dès lors mettre un profit sur l'eau, et qui peut dire que tel ayant l'argent a droit de boire, de se laver et que l'autre sans ressource, n'a ni le droit de boire une eau propre, ni celui de se laver ?

L'eau est un patrimoine commun dont la valeur doit être reconnue de tous. Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines. Elle constitue un patrimoine Naturel commun donnée par le cycle Naturel propre à la Planète et ne peut donc constituer une valeur marchande. Elle ne peut non plus constituer un outil politique pour faire pression sur les peuples et les états.

Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables. Il est indispensable de les préserver, de les contrôler et, si possible, de les accroître. Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme et des autres êtres vivants qui en dépendent. Chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin. La gestion des ressources en eau devrait s'inscrire dans le cadre des bassins naturels et non dans celui des frontières administratives et politiques. L'eau n'a pas de frontières. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale. Son usage doit être équilibré et équitable et en accord avec un développement durable au bénéfice des riverains. Il doit permettre tant les besoins des populations que ceux de la faune et flore en vue de la préservation des milieux naturels aquatiques (biotopes) y compris les zones dites humides.

La qualité de l'eau doit être préservée à des niveaux adaptés à l'utilisation qui en est prévue et doit notamment satisfaire aux exigences de la santé publique. Lorsque l'eau, après utilisation, est rendue au milieu naturel, elle ne doit pas compromettre les usages ultérieurs, pour l'usage des territoires en aval.

- Nous constatons aussi que c'est du fait d'une mauvaise considération des risques naturels que nous sommes maintenant dans l'obligation d'intervenir de plus en plus souvent dans des zones à haut risque naturel, il est une fois de plus évident que les frontières interdisent aux populations de migrer vers des zones plus clémentes. Ainsi toutes les dépenses afférentes à l'humanitaire d'urgence sont des flops, il serait plus humain d'offrir une autre alternative.

V. Droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance

Nous sommes sans repos pour que dans un premier temps les Droits de l'homme soit une valeur, mais nous sommes convaincus qu'il est temps de parler de Droits de l'Âme pour supplanter les Droits de l'homme qui peinent à s'appliquer. En formulant les Droits de l'Âme, les Droits de l'homme s'en trouvent propulsés, car ce n'est que de cette façon que l'on établira les Nouvelles Valeurs Humaines.

Nous demandons aux Chefs d'Etats, aux Représentants de toutes les Nations de faire un effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'Etat de droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnues sur le plan international, y compris le droit au développement.

Nous décidons par conséquent :

- De respecter et de faire appliquer intégralement la Déclaration universelle des droits de l'homme.

De faire reconnaître intégralement la Déclaration Universelle des Droits de l'Âme comme but des générations futures.

- De chercher à assurer, dans tous les pays, la promotion et la protection intégrale des droits civils et des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de chacun.

De valoriser par tous les moyens les Principes Divins comme idée novatrice et motrice pour instaurer un terrain fertile dans lequel l'Âme prendra tout son sens.

- De renforcer, dans tous les pays, les capacités nécessaires pour appliquer les principes et pratiques de la démocratie et du respect des droits de l'homme, y compris les droits des minorités.

D'assurer à tous les habitants de la Terre un accès à la Connaissance et à la pratique des Principes Divins

- De prendre des mesures pour assurer le respect et la protection des droits fondamentaux des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille, pour mettre fin aux actes de racisme et de xénophobie dont le nombre ne cesse de croître dans de nombreuses sociétés et pour promouvoir une plus grande harmonie et une plus grande tolérance dans toutes les sociétés.

De rendre simple le rendu des Principes Divins hors contexte religieux, politique. Les Principes Divins ne sont pas ceux d'un dieu, mais de Dieu, ils sont tout ce que Dieu est dans tous les Aspects des hommes et de leur vie.

- De travailler ensemble à l'adoption dans tous les pays de processus politiques plus égalitaires, qui permettent la participation effective de tous les citoyens à la vie politique. En accord avec les Principes Divins, ce n'est pas l'homme qui gouverne mais l'Âme qui guide l'homme.

VI. Protéger les groupes vulnérables

Nous prenons conscience des erreurs du passé, et nous considérons qu'il est impensable de maintenir les populations face aux risques naturels, Le changement du climat change la carte du monde, c'est aux hommes de s'adapter en faisant non plus du séparatisme mais du vrai humanitaire. Il est clair que dans les conflits qui ont poussé les populations dans des camps, ces populations doivent pouvoir retourner chez elles, mais seulement quand cela est possible. Tant que la cause du mal n'est pas déracinée, ces expatriés doivent être protégés. Mais aussi accepter le retour le moment venu. Il est inadmissible que des hommes et plus encore des enfants n'aient connu que le camp toute leur vie, il en est qui existe depuis plus de 50 ans, c'est plus que du non-respect des droits de l'homme, c'est un crime impardonnable de la part des pays rattachés aux Nations Unies.

- Nous constatons que ce sont trop souvent les logiques socio-économiques qui conduisent des populations à s'exposer de manière permanente dans des "zones à hauts risques" : deltas menacés par les raz-de-marée, pentes de montagnes volcaniques, zones de chocs entre plaques tectoniques. L'absence de politique de prévention conçue au niveau international, seul niveau qui convient, nous conduit trop souvent à intervenir, après catastrophe, dans ces zones à haut risque naturel pour gérer les flux de populations. Il est une fois de plus évident que les frontières constituent des obstacles à la mise en œuvre de solutions durables et décentes pour les populations déplacées. Ces situations, nous ont convaincus d'instaurer un devoir d'ingérence des Nations Unies pour faciliter l'organisation des secours et l'installation dans des conditions humaines et décentes des populations déplacées.

Nous décidons par conséquent.

- D'agir en faisant changer l'optique des Pays Membres et de faire de la protection des civils dans les situations d'urgence complexes, conformément au droit international humanitaire : un Principe Divin, qui en l'occurrence se porte sur le droit d'ingérence dans les affaires des pays non-démocratiques..
- D'encourager toutes mesures visant à faire des enfants des Âmes en devenir, et de leur épargner la dégénérescence des adultes notamment en matière d'actes sexuels, la mise en place de fortes sanctions contre tout pays qui ne jugulerait pas l'exploitation des enfants, quelle qu'en soit la raison.
- De durcir les lois sur les débits d'alcool en direction des jeunes venant des industriels, soit par la publicité soit par la mise en place de manifestations promotionnées sous une forme ou une autre, de renforcer les actions contre les trafiquants de drogues, en appliquant la sanction de crime contre l'humanité envers tout pays non coopérant. De commuer les peines en obligation d'appliquer les Principes Divins.

VII. Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique

Nous avons pris part à une avancée pour l'Afrique en créant une ONG qui porte les Valeurs de notre présente Déclaration, nous avons fait le choix pour que ce soit des Africains qui prennent en main leur destin. Nous avons fait ainsi pour que l'image tenace du colonialisme ne soit pas présente, il y a trop d'ONG qui font tache au milieu des Africains, leur disant de faire ceci ou cela. Notre certitude est que les Africains sont une Force, possèdent en eux toutes les ressources pour parvenir à s'entendre, sans que le « blanc » ne vienne une fois encore dicter ses principes de « blanc ».

L'Afrique n'est pas pauvre dans le sens que les pays du nord exploitent l'Afrique, c'est donc que l'Afrique est plus riche que le nord. Lorsque nous disons la pauvreté en Afrique, sur quels critères fondons-nous notre jugement ? Sur le revenu. Mais que sommes-nous sans ce revenu ? Moins que des Africains, car eux savent faire sans rien, alors que nous ne savons plus rien faire. Il n'est donc pas souhaitable de faire de l'Afrique un nouveau Continent intégré à l'économie Mondiale, car c'est faire des Africains : des consommateurs, ce que le nord ne peut plus faire.

Nous décidons par conséquent:

- D'appuyer pleinement les structures politiques et institutionnelles des démocraties naissantes en Afrique. De promouvoir les Principes Divins, qui sont aussi le germe de la Nation Africaine dans le Cœur de chaque Africain, des Valeurs sans prix, mais pourtant remplies de richesse de savoir-faire.
- D'encourager toute politique conduisant à une stabilisation sans manœuvre politique des pays étrangers. Nous soutenons aussi une Afrique Unie, ayant sa propre Valeur Unique, sa Politique Unique, une Afrique élevée en Fédération Africaine. En rendant aux Africains les moyens, leurs ressources, et en bannissant tout colonialisme des entreprises du pétrole, de l'uranium, du diamant...
- Nous demandons l'annulation des dettes, l'interdiction d'exportation, ou de transfert de technologie en mesure de donner la mort sous quelque forme que ce soit.
- De rendre l'Afrique capable de lutter contre les maladies infectieuses, de restituer à l'Afrique tous les brevets volés par les laboratoires, qui les revendent à prix d'or, pour des connaissances et des produits connus et largement utilisés dans le passé.

VIII. Renforcer l'Organisation des Nations Unies

Nous souhaitons faire de l'Organisation des Nations Unies une Institution plus fonctionnelle avec des pouvoirs plus larges, sans droit de veto, sans Etats particuliers la dirigeant. Nous souhaitons que les Nations Unies deviennent véritablement le centre d'un Gouvernement Mondial, au-dessus des dictats nationaux, avec le droit et le pouvoir d'agir contre ces mêmes Etats, aux fins de la réalisation des objectifs prioritaires suivants:

- La lutte pour le développement de tous les peuples du monde
- La lutte contre la pauvreté, l'Equité de production de la semence à la consommation
- La lutte contre l'ignorance, le droit à apprendre par soi-même
- La lutte contre la maladie, avec la recherche sérieuse des causes
- La lutte contre l'injustice, traduction des tyrans en justice, et pas seulement les exécutants mais aussi les commanditaires
- La lutte contre la violence, la régulation et l'interdiction des armes
- La lutte contre la terreur et la criminalité et la lutte contre la dégradation et la destruction de notre planète.

Nous réaffirmons solennellement, en cette occasion historique, que l'Organisation des Nations Unies est le lieu de rassemblement indispensable de l'humanité toute entière où nous nous efforçons de concrétiser nos aspirations universelles à la paix, à la coopération et au développement. Nous nous engageons donc à accorder un soutien indéfectible à la réalisation de ces objectifs communs et nous nous déclarons résolus à les atteindre.

IX. Ordre Mondial – Basé sur les Principes Divins

Nos résolutions sur ce sujet sont celles exprimées par le Maître Djwal Khul en 1941 :

« Certaines prémisses spirituelles importantes doivent servir de base à toute tentative de formulation d'un nouvel ordre mondial. Permettez-moi d'en citer quelques-unes :

1. L'ordre mondial nouveau doit répondre au besoin immédiat, et non à une tentative de satisfaire quelque vision idéaliste et lointaine.
2. L'ordre mondial nouveau doit être adapté à un monde qui est passé par une crise de destruction et à une humanité fortement secouée par cette expérience. »

Cette crise peut être Spirituelle, sous la forme d'un mouvement social appliquant les Principes Divins en remplacement d'un ordre désuet.

« 3. L'ordre mondial nouveau doit poser les fondements d'un futur ordre mondial, qui ne sera possible qu'après un temps de récupération et de reconstruction.

4. L'ordre mondial nouveau sera basé sur la reconnaissance que tous les hommes sont égaux par l'origine et le but, mais tous à des stades différents d'évolution ; que l'intégrité personnelle, l'intelligence, la vision, l'expérience et une bonne volonté marquée, devraient désigner les gouvernants. La domination du prolétariat sur l'aristocratie et la bourgeoisie, comme en Russie, où la domination d'une aristocratie retranchée sur le prolétariat et les classes moyennes, comme cela a été le cas en Grande-Bretagne jusqu'à une date récente, doivent disparaître. L'autorité du travail sur le capital ou du capital sur le travail doit disparaître aussi.

5. Dans l'ordre mondial nouveau, le corps gouvernant de toute nation devrait être composé de ceux qui travaillent pour le plus grand bien du plus grand nombre et qui, en même temps, offrent leur chance à tous, en veillant à ce que la liberté individuelle soit respectée. Aujourd'hui des hommes doués de vision parviennent à la reconnaissance, rendant possible un juste choix des gouvernants, ce qui était impossible jusqu'à notre siècle.

6. L'ordre mondial nouveau sera fondé sur un sens actif de la responsabilité. La règle sera "tous pour un, et un pour tous". Cette attitude devra être développée entre les nations. Elle n'est pas encore présente.

7. L'ordre mondial nouveau n'imposera pas aux nations un type uniforme de gouvernement, une religion de synthèse ou un système de standardisation. Les droits souverains de chaque nation seront reconnus, ainsi que son génie particulier ; les tendances individuelles, les qualités raciales pourront s'exprimer pleinement. Dans un seul domaine, il faudrait tenter de réaliser l'unité, dans le domaine de l'éducation.

8. L'ordre mondial nouveau reconnaîtra que les produits du monde, les ressources naturelles de la planète et ses richesses n'appartiennent à aucune nation en particulier, mais doivent être partagés par tous. Il n'y aura pas de nations dans la catégorie des "possédantes" et d'autres dans la catégorie opposée. Une distribution équitable et convenablement organisée du blé, du pétrole et des richesses minérales du monde entier se développera, basée sur les besoins de chaque nation, sur ses ressources intérieures et sur les besoins de son peuple. Tout ceci sera exécuté en relation avec le tout.

9. Dans la période préparatoire à l'ordre mondial nouveau il y aura un désarmement régulier et contrôlé. Ce ne sera pas facultatif. Il ne sera permis à aucune nation de produire et d'organiser des équipements à des fins de destruction ou d'enfreindre à la sécurité de toute autre nation. L'une des premières tâches d'une future conférence de paix sera de régler cette question et de veiller au désarmement progressif des nations.

Voici les prémisses simples et générales sur lesquelles l'ordre mondial nouveau doit commencer à travailler.

Ces stades préliminaires doivent être maintenus fluides et expérimentaux ; la vision de ce qui est possible ne doit jamais être perdue et les fondations doivent demeurer inviolées, mais les processus intermédiaires et les expérimentations doivent être menés par des hommes qui, ayant à cœur l'intérêt supérieur de tous, peuvent changer le détail de l'organisation, tout en sauvegardant la vie de l'organisme.

Extériorisation de la Hiérarchie p 169 à 171. »

XI. Notre Ethique

Une définition avant tout.

La morale est un ensemble de règles ou de lois ayant un caractère universel, irréductible, voire éternel, l'éthique s'attache aux valeurs et se détermine de manière relative dans le temps et dans l'espace, en fonction de la communauté humaine à laquelle elle s'intéresse. L'éthique (du grec $\eta \theta \iota \kappa \acute{\eta} [\epsilon \pi \iota \sigma \tau \acute{\eta} \mu \eta]$, « la science morale », de $\acute{\eta} \theta \omicron \varsigma$ ("èthos"), « lieu de vie ; habitude, mœurs ; caractère, état de l'âme, disposition psychique » et du latin ethicus, la morale) est une discipline philosophique pratique (action) et normative (règles) dans un milieu naturel et humain. Elle se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ce qui les entoure.

Notre Ethique d'ONG Humanitaire Spirituel.

Clefsdutfutur.org, ONG-CDF sont constitués de Membres, tous passés par une formation qui leur a permis de prendre conscience du Principe de l'Âme. Toute notre Equipe est formée selon les Préceptes de la Sagesse millénaire, tous sont parvenus à une Stade d'évolution dit d'Eveil. Nous sommes réunis en une Organisation, conduite sous la directive des Maîtres de Sagesse, beaucoup sont passés, tels : Krisnamurti, Vivekananda, UG mais ne se sont pas fédérés pour soutenir les Principes Divins qu'ils prônaient pourtant. Nous sommes la première Organisation ayant formé et regroupé des Eveillés sous une même Bannière, celle de la Paix, mais surtout celle des Principes Divins et de sa Charte des droits de l'Âme.

Nous nous engageons donc :

- A strictement vérifier la provenance des Dons faits à l'ONG pour accomplir ses Missions, à savoir que nous refuserons toute :
 - Aide des Etats qui n'ont pas appliqué d'une façon certaine les Droits de l'Homme comme prémices aux Droits de l'Âme.
 - Aide des entreprises qui ne respectent pas une Ethique salariale, la non-discrimination des salaires homme/femme, la non-exploitation des enfants, la non-maltraitance des animaux de boucherie, la non-utilisation de produits nocifs à la santé des salariés et du consommateur, le non-respect de l'environnement, la non-équité des prix du producteur au consommateur, qui pratiquent le vol de brevets ou de licences aux autochtones, l'exploitation inconsidérée des ressources naturelles, ayant mis en place des programmes d'alcoolisation des jeunes...
 - Aide de donateurs ayants des agissements frauduleux : le trafic de drogues, le trafic d'humains, le trafic de contrebande, l'abus d'enfants : esclaves ou objets sexuels

(prostitution de mineurs ou d'adultes même consentants), connus pour être des dictateurs, tyrans, repris de justice...

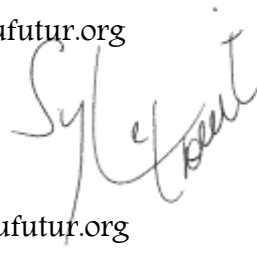
- Nous ferons tout ce qui est possible pour réduire notre impact sur la production de gaz à effets de serre, selon les avancées de la science et de la technologie actuelle.
- Nous certifions que tous nos Membres sont bien Formés et qu'ils ont suivi durant au moins 1 an la Formation qui explique les Principes Divins, mais qui surtout donne accès à l'Ouverture de Cœur qui est Manifestation de l'Âme. Nous certifions de ce fait que les Membres de nos Antennes ou ONG Filiales sont tous sous la direction d'Hommes qui sont Ouverts à l'Âme. Ils portent aussi le nom de Maîtres de Compassion, surtout pour les Dirigeants. Les Membres de notre Organisation sont de niveaux différents, mais tous ont le Cœur Ouvert et l'Âme présente.
- Chaque Membre ne peut donc pas donner de fausses indications, mais sait reconnaître qu'il ne sait pas, et diriger vers le détenteur de la ou les Réponse(s). Chacun d'eux est Désigné par les Administrateurs pour sa compétence dans son domaine, il n'y a donc pas faute d'un Membre mais impossibilité d'action.
- Tous les Membres ont tous fait Serment de Servir les Maîtres de la Sagesse, plus connus sous le Nom de : Hiérarchie Planétaire et de Gouvernement Occulte de la Terre.
- Nous réaffirmons tout notre soutien et coopération avec les Nations Unies, nous nous engageons aussi à tout mettre en Œuvre pour réformer l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle soit Libre et Possède le Pouvoir d'Agir selon les Principes Divins et pour qu'elle reconnaisse la Charte des Droits de l'Âme comme Valeur à mettre en place dans le proche avenir.
- Nous dotons notre Organisation d'une Instance ayant pouvoir de surveillance de chaque compte, de chaque programme, de chaque Membre, dans sa rigueur à respecter la Charte Ethique et Déontologie. En totale conformité avec les attentes et surtout le regard de la Hiérarchie Planétaire et les Administrateurs, elle aura pour Nom : Comité Ethique.
- Nous dotons notre Organisation d'une Instance qui aura pour mission de définir les objectifs, les Budgets, les délais, en totale conformité avec le Plan de la Hiérarchie Planétaire et les Administrateurs de Clefsdufutur.org, elle aura pour Nom : Comité de Programmation.

1^{ière} séance annuelle 22 Mars 2013

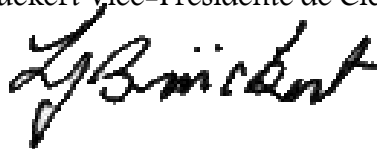
Notre Engagement

Nous Membres de l'Organisation non-gouvernementale Clefsdufutur.org, affirmons notre détermination à appliquer les Principes Divins et à les faire reconnaître comme Valeur Humaine incontournable, nous affirmons en outre que la Charte des Droits de l'Âme est le But Véritable de l'Humanité. Tous ensemble ratifions ce texte et le portons au Secrétaire Général des Nations Unies de Genève.

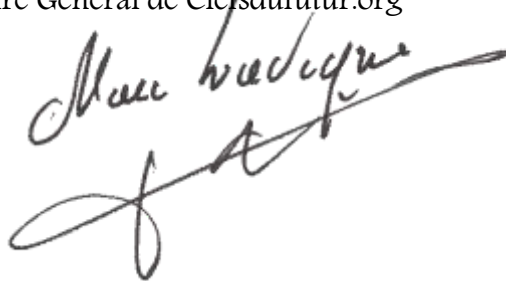
Mme Sylvie Letrouit Président et Fondatrice de Clefsdufutur.org



Mme Liliane Juge-Brückert Vice-Présidente de Clefsdufutur.org



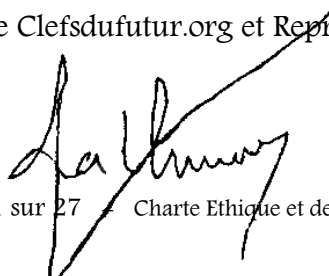
Mr Marc Lavigne Secrétaire Général de Clefsdufutur.org



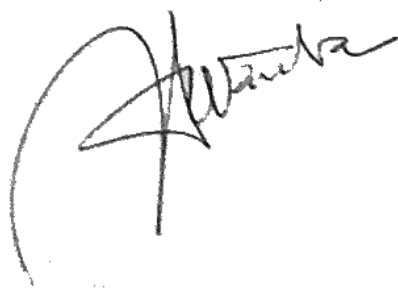
Mme Karin Pougnet Secrétaire Adjointe de Clefsdufutur.org



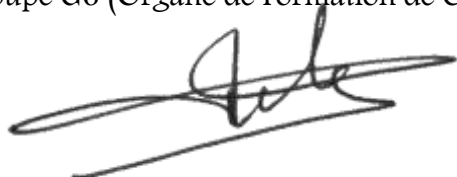
Mr Eliard Latchimy Trésorier Général de Clefsdufutur.org et Représentant de CDF Réunion-Océanie



Mr Jean-Claude Awamba Trésorier Adjoint Clefsdutfutur.org et Président de ONG-CDF Cameroun pour toute l'Afrique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Awamba', with a large, sweeping initial stroke on the left.

Mr Michel Robin Chargé de Communication Général de Clefsdutfutur.org et Représentant du Groupe G6 (Organe de Formation de Clefsdutfutur.org)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robin', with a long horizontal stroke underneath.

Mr Dieudonné Ngueti Chargé de Communication Adjoint de Clefsdutfutur.org et Vice-Président de l'ONG-CDF Cameroun et de toute l'Afrique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ngueti', with a large, sweeping initial stroke on the left.